

Avenir de la langue française

Journal de l'association Avenir de la langue française

n°46 – Mars 2012

Association loi 1901, créée en 1992, agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la Communication

ÉDITORIAL

Lutter pour ne pas perdre notre âme !



L'essentiel de cet éditorial est, avec l'autorisation du bien-aimé Jacques Faizant donnée déjà au siècle dernier, un dessin qui, en cette année johannique du six centième anniversaire de la naissance de Jeanne, en dit plus long que maints développements.

Chers lecteurs, nous n'avons pas mis ce dessin en éditorial pour vous donner une image pieuse devant laquelle prier à genoux, mais pour inspirer chacun de vous dans le don qu'il doit faire, non de sa vie (quoique...), mais de sa foi, de son temps et de son énergie, pour la cause de la France et de sa langue.

Luttez pour empêcher que vos proches, et surtout vos enfants et petits-enfants, soient intoxiqués et castrés à leur tour par le matraquage constant, abrutissant, de propagande que nous subissons, en France comme au Québec, depuis des décennies pour nous faire, comme au pauvre petit gratte-papier de l'image, derrière son guichet, perdre et notre langue et notre histoire : notre âme !

Écoutons à ce sujet l'opinion de Milan Kundera...

La Francophobie : jalousie ou rivalité culturelle ?

L'écrivain tchèque Milan Kundera* dénonçait déjà, voici plus de quinze ans, une forme très répandue de francophobie, notamment de la part des Anglo-Saxons, qui malheureusement, comme tout ce qui nous vient de leurs bord, exerce encore une forte influence sur nos propres élites.

Elle participe de leur aliénation. Elle nourrit notre absurde et suicidaire tendance de colonisés au mépris de nous-mêmes, à la repentance et à l'auto-flagellation.

Elle rend une partie de notre peuple aveugle et sourde au fait que Grande-Bretagne et États-Unis furent souvent, et restent en diverses circonstances, nos alliés bienvenus, lorsque nos intérêts rencontrent et servent les leurs, mais sont en même temps des rivaux constants, voire des ennemis occasionnels, qui choisissent de s'attaquer à nos vecteurs de rayonnement et d'action extérieure. Tout dépend des circonstances et des constellations d'intérêts.

On en vient, en France, avec beaucoup d'indulgence, à occulter le dénigrement et l'hostilité dont notre langue et notre culture sont l'objet de la part de ces « amis ». On a pris l'habitude de leur pardonner diverses « bavures » et « dommages collatéraux » qu'ils nous ont causés au cours de plusieurs conflits où nous étions pourtant alliés. Les derniers exemples en date étant la bizarre liquidation du fonds français de la Bibliothèque nationale du Cambodge qui restait après la chute des Khmers rouge ; le bombardement par les avions de l'Oncle Sam du consulat de France à Hanoï vers la fin de la guerre du Viêt-Nam, pendant laquelle ils avaient tout fait pour éliminer la langue française, bien mieux que les Russes n'ont pu le faire ; et celui de notre représentation à Tripoli en 1986, lors du raid aérien de Ronald Reagan sur Tripoli pour punir le Colonel Kadhafi de ses odieux attentats. Tout simplement parce que, traditionnellement, la France et sa culture sont, au moins à l'Ouest, parmi les plus coriaces obstacles au rouleau compresseur de l'hégémonie impériale.

Comme les Acadiens et les Québécois le disent : « Faut pas lâcher la patate ! »

Albert Salon, président d'Avenir de la langue française

LA FRANCOPHOBIE, ÇA EXISTE !

Milan Kundera nous a autorisés à reproduire ce texte, paru dans le journal Le Monde



Vive la langue française !

Par mes expériences et mes goûts, je suis un Centre-Européen. J'ai été formé beaucoup plus par Janacek, Kafka, Musil, que par Debussy ou Proust. Mais, au milieu de ma vie, ma femme et moi avons émigré en France. Cet événement est le plus décisif de toute mon existence, il est la clé de ma vie comme de mon travail.

En Amérique, il y a quelques années, est parue en livre une bibliographie me concernant. On n'y trouve presque rien de ce que j'ai fait en France, de ce qu'on a écrit ici sur moi. Et pourtant, c'est en France que j'ai vécu la plus importante partie de ma vie d'adulte. Ici, pendant dix-huit ans, j'ai eu mon petit séminaire et mes élèves. C'est ici que j'ai noué les amitiés qui me sont les plus chères, que j'ai écrit mes livres les plus mûrs, ici aussi que j'ai été compris plus tôt et mieux qu'ailleurs.

Et surtout, c'est ici que se trouve ma maison d'édition, qui, depuis vingt ans, publie, en premier, mes livres, dans la seule version entièrement autorisée. Je dis seule version autorisée parce que, vers 1985, j'ai repris la traduction française de tous mes romans, phrase par phrase, mot par mot. Ce fut un travail intense de deux ans. Depuis lors, je considère le texte français comme le mien et je laisse traduire mes romans aussi bien du tchèque que du français. J'ai même une légère préférence pour la seconde solution.

Car, en faisant la révision des traductions de livres que je n'avais pas relus depuis longtemps, je ne pouvais m'empêcher de préciser çà et là une idée, de biffer une phrase, d'en ajouter une autre. Mon éditrice tchèque qui, depuis deux ans, publie progressivement tous mes romans, trouve parfaitement naturel de prendre l'édition française comme modèle. Quand je prépare pour elle le texte, je le compare avec la version française pour y incorporer les menus changements survenus entre-temps. Voilà pourquoi on peut facilement imaginer ma colère quand j'ai constaté que, dans plusieurs pays asiatiques, on avait traduit mes romans – à mon insu – d'après les traductions américaines !

Quand un éditeur chinois, un universitaire américain, feignent de ne pas apercevoir la place qu'occupe la France dans mon travail, est-ce une ignorance ? Ou est-ce autre chose ? Quand je voyage, j'entends partout, comme un refrain : « La littérature française ? Elle ne représente plus rien. »

Une sottise, dira-t-on. Mais ce qui rend la sottise importante, c'est la délectation avec laquelle elle est prononcée. Car la francophobie, ça existe. C'est la médiocrité planétaire voulant se venger de la suprématie culturelle française qui a duré des siècles. Ou bien, peut-être, est-ce, au-delà de notre continent, une forme de rejet de l'Europe.

L'arrogance francophobe m'offense personnellement, comme m'offensait l'arrogance des grands à l'égard du petit pays d'où je viens. Qu'on me pardonne d'être sentimental. Quand j'ai fini, en 1971, *La Valse aux adieux*, j'étais profondément persuadé d'avoir mis un point final à ma carrière littéraire. C'était l'occupation russe, la période la plus dure de ma vie. Jamais je n'oublierai que seuls les Français me soutenaient alors. Claude Gallimard venait voir régulièrement son écrivain pragois qui ne voulait plus écrire. Dans ma boîte, pendant des années, je ne trouvais que des lettres d'amis français. C'est grâce à leur pression affectueuse et opiniâtre que je me suis enfin décidé à émigrer. En France, j'ai éprouvé l'inoubliable sensation de renaître. Après une pause de six ans, timidement, je suis revenu à la littérature. Ma femme, alors, me répétait : « La France, c'est ton deuxième pays natal. »

Milan Kundera

| | |
|---|--|
| <p>Directeur de la publication et président de l'association : Albert Salon</p> <p>Anciens présidents : Dominique Noguez, Philippe Rossillon, Bernard Dorin</p> <p>Comité de rédaction : Denis Nardin, Albert Salon, Nicolas Terver</p> <p>Rédaction et siège de l'association : 34 bis, rue de Picpus, 75012 Paris Tél. 01 43 40 16 51</p> | <p>Site internet : www.avenir-langue-francaise.fr Courriel : avenirlrf@laposte.net</p> <p>ISSN en cours Dépôt légal à parution</p> <p>Imprimé par nos soins Adhésion à l'association : 35 euros (envoi du bulletin compris) Vente au numéro : 3 euros</p> |
|---|--|

SOMMAIRE

| | | | |
|---|---|--|---|
| <p>ÉDITORIAL</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lutter pour ne pas perdre notre âme ! - La Francophobie : jalousie ou rivalité culturelle - La francophobie ça existe ! Par Milan Kundera <p>LA VIE DE L'ASSOCIATION</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nos actions du printemps 2012 - Rappel de nos services <p>FRANÇAIS ET FRANCOPHONIE DANS LES INSTITUTIONS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Élections présidentielles et législatives du printemps 2012 - Prix 2011 de la Carpette anglaise - Pour le français, langue de référence juridique dans l'UE - Une occasion d'affirmer le plurilinguisme européen ! - Grâce au wikiLF, participez à l'enrichissement de la langue française | <p>p1</p> <p>p2</p> <p>p4</p> <p>p5</p> | <p>DOSSIER Le français hors de France</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour comprendre la démolition du français en Amérique du Nord : « Lettre à un ami, Roger... » Le choix électoral de l'indépendance : pour faire du Québec notre Pays Rouleau compresseur fédéral ! - Une Francophonie plurielle : le cas d'Israël - Un bel instrument de développement universitaire et économique à Maurice - Le budget de la chaîne TV5 pour 2012 approuvé <p>COURRIER DES LECTEURS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Échange de courriels entre Français et Québécois - Le manque de fierté des Francophones - Vive la langue française - Ce franglais débilisant ! - Le département de l'Aisne se vend en anglais <p>PUBLICATIONS RECOMMANDÉES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dictionnaire des citations francophones - Contre la pensée unique | <p>p13</p> <p>p20</p> <p>p23</p> |
|---|---|--|---|

NOS ACTIONS DU PRINTEMPS 2012

Avec d'autres associations et mouvements, ALF prépare des actions en vue, d'une part, des élections présidentielle et législatives françaises, et d'autre part, du Forum international de la langue française que l'Organisation de la Francophonie tiendra du 6 au 11 juillet 2012 à Québec.

Nous en avons débattu lors de notre assemblée générale, le samedi 28 janvier 2012 au lycée Henri-IV dont le procès-verbal est joint au présent bulletin.

RAPPEL DE NOS SERVICES

ALF propose des **lettres-exemples** pour protester contre les atteintes à notre langue :

Chers lecteurs, vous avez souvent envie d'exprimer votre indignation, donc de téléphoner ou surtout d'écrire, pour protester contre telle infraction à la loi Toubon, ou telle dérive de nos dirigeants, administrations, médias, milieux d'affaires, qui abandonnent et trahissent notre langue. Consultez notre rubrique idoïne sur notre site www.avenir-langue-francaise.fr.

Vous y trouverez non point des « modèles », mais de simples exemples de lettres classés par grands thèmes, des échantillons de nos propres démarches, dont vous pouvez juger commode de vous inspirer. N'hésitez pas à y puiser, et à signaler cette ressource à vos amis.

Vous pouvez aussi alimenter vous-mêmes cette rubrique en nous envoyant des copies de belles lettres de votre plume à tel haut délinquant...

Pour **traduire les anglicismes** en bon français, n'oubliez pas la Délégation générale à la langue française : son site *Franceterme* vous offre les traductions officialisées ; et son nouveau site *wikiLF* interactif vous permet de participer, en amont, à l'élaboration même des traductions, et d'y apporter vos suggestions.

Et ALF, plus modeste, vous offre les mêmes possibilités en terminologie, mais réduites aux anglicismes les plus courants.

FRANÇAIS ET FRANCOPHONIE DANS LES INSTITUTIONS

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLE ET LÉGISLATIVES DU PRINTEMPS 2012

ALF, comme décidé lors de son assemblée générale du 28 janvier, souhaite utiliser la conjoncture politique de ce premier semestre pour promouvoir la cause de la langue nationale, grande absente des programmes de la quasi-totalité des candidats à l'élection du chef de l'État.

Une réunion de concertation inter associative* – tenue le 21 janvier – a adopté les textes d'un appel à engagements et d'une déclaration-pétition que vous trouverez ci-après.

* Les participants en étaient, à côté d'ALF, l'AFRAV (Association francophonie avenir), l'APL (Association des professeurs de lettres), l'APPEP (Association des professeurs de philosophie), C.O.U.R.R.I.E.L. (Collectif unitaire républicain pour la résistance, l'initiative et l'émancipation linguistique), DDC (Droit de comprendre), DLF (Défense de la langue française), Le Français en partage, GERFLINT (Groupe d'études et de recherches pour le Français Langue Internationale), ICEG (Institut culture, économie et géopolitique) ainsi que les associations France-Liban et France-Maurice.

Dix engagements pour la langue française et la Francophonie des candidats aux élections présidentielle et législatives de 2012

La Constitution française, en son article 2, fait du français la langue de la République.

La loi du 4 août 1994, « loi Toubon », en fait la langue de l'enseignement et du travail.

La Constitution française, en son article 87, fait de la Francophonie un champ privilégié de la politique extérieure de la France.

Les associations soussignées vous demandent donc de vous engager à :

1. conserver, respecter et développer l'usage du français dans les institutions européennes et internationales où il a le statut de langue officielle, et donc exiger de nos représentants qu'ils y parlent et écrivent en français ;
2. enjoindre à notre administration de renvoyer systématiquement à Bruxelles tous les documents de travail qui lui parviennent uniquement en anglais ;
3. répondre aux interlocuteurs étrangers soit dans leur langue, soit en français, ou faire appel à des traducteurs et interprètes ;
4. promouvoir les communications scientifiques en français ;
5. veiller à la qualité de l'enseignement de la grammaire, de l'orthographe, du vocabulaire et de la littérature ;
6. interdire aux grandes écoles et aux universités françaises d'offrir des formations et délivrer des diplômes uniquement en anglais ;
7. proposer et encourager le choix en première langue vivante d'autres langues que l'anglais ;
8. créer un visa particulier pour les étudiants des pays francophones désirant se former en France et en français, simplifier et humaniser les démarches administratives ;
9. rétablir et accroître le niveau de financement de l'action culturelle de la France à l'étranger et de l'aide publique bilatérale aux pays francophones en développement ;
10. réformer l'Organisation Internationale de la Francophonie, pour en faire un véritable organisme de développement francophone multilatéral.

Pour le français et la diversité linguistique et culturelle du monde

Abandonner nos langues nationales est un crime culturel, politique et économique

L'anglo-américain connaît un degré d'extension mondiale jamais atteint par aucune langue avant lui. Son éventuel reflux prendra des décennies. Il doit son triomphe actuel à la surpuissance d'abord de l'Empire britannique, puis des États-Unis après 1945, et à leurs politiques très volontaristes d'expansion linguistique et de « conquête des esprits ».

Cette domination entraîne une dévalorisation des autres langues, y compris des plus grandes telles, en Europe, l'allemand, l'italien. Le français lui aussi la subit de plus en plus à l'étranger et en France. L'anglicisation forcenée pénètre commerce, communication interne de grandes entreprises, publicité, médias, audio-visuel, jusqu'aux secteurs vitaux : recherche et publications scientifiques, brevets non traduits.

En France, comme en Italie et en Allemagne, l'enseignement est affecté. Dès l'école maternelle et élémentaire, le temps imparti au français diminue au profit du seul anglais. Dans les écoles de commerce, dans tout l'enseignement supérieur, les cours en anglais prolifèrent. Peut-on accepter qu'un « classement de Shanghai », basé sur des critères exclusivement anglo-américains, prétende faire loi en matière d'évaluation scientifique, et formate les esprits au détriment de leur créativité ? *Nouvelle guerre contre l'intelligence !* (Charles Durand).

Ce que l'hégémonie de l'anglais fait perdre en influence, en cultures populaires, en attraction d'étudiants étrangers, à l'allemand, au russe, au français, etc., les Anglo-Américains le gagnent. Sur le simple plan matériel, le Pr. François Grin, de l'Université de Genève, chiffre leur gain annuel en dizaines de milliards d'euros.

L'avenir du monde ne repose pas sur la langue anglaise ! L'imposer comme langue commune puis unique est une aberration tant culturelle et spirituelle qu'économique et politique.

Plus grave : cette hégémonie est relayée, voire portée, par les élites d'Europe, bien que toutes ne soient pas les « collabos de la pub et du fric » stigmatisés à juste titre par Michel Serres.

C'est surtout cette attitude vassale qu'il convient de dénoncer et faire cesser dans les parties de nos peuples intoxiquées par une propagande incessante depuis plus d'un demi-siècle.

Nous appelons les Français, tous les francophones, non seulement à *s'indigner*, mais surtout, contre la politique de la langue unique, *contre la pensée unique* (Claude Hagège), à **résister**.

La résistance au mondialisme niveleur, pour le français et la biodiversité linguistique, doit être au cœur des élections prochaines, puisque la langue est un bien commun que chacun peut contribuer à préserver tous les jours, et lors des élections.

Nous invitons donc les citoyens qui refusent la soumission à cet ordre destructeur de la personnalité de la France, de sa langue et de la diversité linguistique et culturelle, à demander un engagement clair à tous les candidats à la Présidence et à la députation.

Que tous les candidats s'engagent sur ces thèmes et sur les décisions précises que chacun est invité à leur soumettre.

C.O.U.R.R.I.E.L a de son côté envoyé un message aux candidats

Ci-après son appel-pétition pour la défense de la langue française contre le tout-anglais des affaires

« **La langue de la République est le français** » (Constitution, art. II). « Le français est la langue de l'enseignement » (loi Toubon, votée par le parlement à l'unanimité). Eh bien, ces dispositions légales sont quotidiennement violées au profit du tout-anglais des affaires par l'Union européenne, le gouvernement Sarkozy (notamment ses ministres Péresse et Chatel), les sociétés du CAC 40, tous à genoux devant l'Empire anglo-saxon.

Il ne s'agit plus seulement d'un déluge de « français » détruisant les bases de notre langue. Il s'agit en tous domaines, recherche scientifique et université, publicité, commerce, communication des entreprises, chanson, cinéma, lycées, de *SUBSTITUER l'anglais des affaires à la langue de la France et de la Francophonie*, qui a donné au monde Rabelais et Descartes, Molière et Hugo, Césaire et Senghor, Brassens, Brel, Ferrat ou Barbara.

Le but n'est pas l'« ouverture à la diversité » : l'Angleterre et les États-Unis n'exigent plus de leurs bacheliers qu'ils maîtrisent une langue étrangère. Le but est d'installer une langue unique mondiale au nom du grand marché capitaliste destructeur de la diversité des cultures. Et cela va de pair avec l'imposition totalitaire d'une pensée, d'une politique, d'une économie unique qui détruisent la France, ses acquis sociaux, ses services publics, son emploi industriel, tout en démolissant toutes les langues du monde. Et cette politique d'arrachage linguistique ne profite pas à la langue de Shakespeare, mais au « globish » des « traders » et des « managers », ce sabir international qui véhicule sournoisement l'idéologie néolibérale.

Si cette *politique de substitution linguistique*, interdite de débat dans les médias, finit par s'imposer, c'en sera fini de la France, de la République issue de 1789 et de 1945, de la francophonie internationale. Les langues régionales de France et les langues nationales d'Europe deviendront des patois. Tous ceux qui ne parleront pas l'« English mother tongue » (« anglais langue maternelle »), et notamment les classes populaires, subiront d'énormes discriminations linguistiques ; ils deviendront étrangers sur leur propre sol.

C'est pourquoi, au nom de la diversité des langues et de l'égalité entre les peuples, nous exigeons :

- le respect de la loi et de la Constitution, notamment dans l'enseignement et la recherche ;
- un large débat national sur les ondes, permettant aux citoyens de prendre la mesure du danger.

PRIX 2011 DE LA CARPETTE ANGLAISE

L'académie de la Carpette anglaise¹ s'est réunie le 15 décembre 2011. Le jury, présidé par Philippe de Saint Robert, était composé de représentants du monde associatif² et littéraire : Anne Cublier, Hervé Bourges, Benoît Duteurtre, Alain Gourdon, Yves Frémion, Dominique Noguez et Albert Salon.

Au deuxième tour de scrutin, par huit voix sur douze, la Carpette anglaise 2011 a été décernée à M. **Jean-François Copé**, secrétaire général de l'UMP, pour promouvoir avec vigueur l'usage de la langue anglaise de la maternelle aux grandes écoles et pour faire de la télévision publique en anglais aux heures de grande écoute (sous-titré en français) un des enjeux de son parti et de la prochaine élection présidentielle (article disponible en ligne, intitulé « *Les Français must speak english* », 3 février 2011).

Le **prix spécial du jury à titre étranger**³ a été décerné au premier tour de scrutin, par onze voix sur douze, à la compagnie **Ryanair**, présidée par M. Michael O'Leary, pour avoir imposé, en Espagne, aux femmes enceintes de plus de vingt-huit semaines un certificat médical exclusivement rédigé en anglais, y compris pour les vols intérieurs (menaçant de ne plus desservir les aéroports ne se pliant pas à cette exigence). (AFP, Madrid, 13 septembre 2011.)

L'académie de la Carpette anglaise a dû choisir parmi des « candidats » de haute valeur, notamment : M. François Hollande pour ses maillots « H is for hope » ; M. Paul Delevoye, ancien Médiateur de la République, pour son rapport sur le « burn out » de la société française ; M. Luc Chatel pour ses anglicismes répétés et surtout son annonce de l'obligation d'apprendre l'anglais (seule langue étrangère possible) à la maternelle dès l'âge de trois ans ; M. Pierre Tapie, président de la Conférence des Grandes Écoles, qui veut rendre l'anglais langue principale de notre enseignement supérieur, y compris pour les étudiants français...

Contact : Marc Favre d'Échallens, secrétaire de l'académie de la Carpette anglaise.

Mél. : parlerfranc@aol.com

Académie de la Carpette anglaise, chez Le Droit de Comprendre, 34 bis, rue de Picpus, 75012 Paris.

POUR LE FRANÇAIS LANGUE DE RÉFÉRENCE JURIDIQUE DANS L'UE !

Le français, longtemps seule langue diplomatique et des traités internationaux, de celui de Rastatt sous Louis XIV jusqu'à celui de Versailles en 1919, n'a plus aujourd'hui la

1 La Carpette anglaise, prix d'indignité civique, est attribué, depuis 1999, à un membre des « élites françaises » qui s'est particulièrement distingué par son acharnement à promouvoir la domination de l'anglo-américain en France au détriment de la langue française.

2 Association pour la sauvegarde et l'expansion de la langue française (Asselaf), Avenir de la langue française (ALF), Cercle des écrivains cheminots (CLEC), Courriel (Collectif unitaire républicain pour la résistance, l'initiative et l'émancipation linguistique), Défense de la langue française (DLF) et Le Droit de comprendre (DDC).

3 Le prix spécial à titre étranger est attribué à un membre de la nomenklatura européenne ou internationale, pour sa contribution servile à la propagation de la langue anglaise.

prééminence politique et diplomatique, mais garde les qualités qui l'avaient fait langue du droit. Il reste d'ailleurs, dans les institutions européennes, la langue de la Cour de Justice sise à Luxembourg.

Les traités et les textes de l'UE n'ayant pas trouvé de langue aussi apte que le français à éviter au maximum les interprétations divergentes des concepts et termes, et les occasions de contestation et de contentieux, de hautes personnalités de divers pays européens avaient, il y a près de dix ans, à l'initiative de M. Maurice Druon, alors Secrétaire perpétuel de l'Académie française, demandé que l'Union reconnaisse au français un statut de « langue de référence juridique ». C'est-à-dire que les versions françaises des textes de l'UE et des traités internationaux signés en son sein et avec elle, « fassent foi » en cas de doute et de litiges.

Le gouvernement français, qui eût dû appuyer très activement cette initiative auprès de tous ses partenaires, dont plusieurs étaient prêts à le soutenir, et eût pu avoir d'assez bonnes chances d'aboutir, a alors manqué de la conviction et de l'énergie nécessaires.

Nos associations ont, au cours des dernières années, plusieurs fois rappelé nos dirigeants de divers bords à leur devoir de servir d'aussi évidents intérêts français. L'action publique de la France dans l'UE s'est, hélas, orientée plutôt en sens contraire.

Elles appellent tous nos membres et lecteurs à saisir de ce thème tous les candidats à leur portée en les priant de s'engager à donner suite s'ils sont élus.

UNE OCCASION D’AFFIRMER LE PLURILINGUISME EUROPÉEN !

Communiqué de presse d'associations de promotion de la langue française et de la Francophonie

Nous allons vers un nouveau traité de l'UE sans l'Angleterre. Ce n'est pas une surprise : les Anglais n'avaient pas adopté l'euro, et avaient toujours exigé et obtenu de l'Union européenne des avantages particuliers.

Pour « fonctionner », une partie des compétences actuelles et de la machinerie humaine de Bruxelles devra passer en droit ou en fait à cette nouvelle « Europe budgétaire ».

En quelle(s) langue(s) ? L'Europe fonctionnait en français jusqu'à l'entrée de la Grande-Bretagne et donc de l'anglais en 1973. D'un équilibre entre les deux langues jusqu'aux élargissements, on en est arrivé en pratique au tout-anglais aujourd'hui.

Cela lèse gravement les autres langues de nos pays, donne un avantage intellectuel et économique aux anglophones natifs et de formation, et réduit l'immense majorité de nos citoyens au statut d'Européens de deuxième zone. Faut-il que cet avantage léonin perdure quand l'Angleterre s'éloigne encore plus de l'UE ? La France devrait poser haut et fort la question. Rechercher l'appui des Allemands, des Italiens, des Espagnols...

Certes, la plupart des cadres européens en place ont pris l'habitude de travailler en anglais. Raison de plus pour saisir cette occasion, agir vite et fort, et éviter la pérennisation des habitudes ! Suivons

Umberto Eco : « **La langue de l'Europe, c'est la traduction !** » Demandons aux peuples de s'imposer !

N'oublions pas que cette anglicisation de l'Europe reste une exception à l'échelle mondiale. Le français progresse en Afrique, le couple espagnol-portugais dans les deux Amériques, le mandarin en Asie et dans le reste du monde. Tout cela dans un contexte qui voit se relâcher l'emprise de la puissance économique et militaire des États-Unis.

L'élite anglo-américaine elle-même commence à s'inquiéter de voir les anglophones négliger les langues étrangères. Il serait donc stupide que l'UE restât marquée en fait par la langue d'un Royaume-Uni qui s'en désolidarise et dissocie, et des États-Unis qui la sapent.

Yves MONTENAY
Président de l'ICEG
www.asso-iceg.fr

Albert SALON
Président du FFI-France et
d'Avenir de la langue française
www.avenir-langue-francaise.fr

Michel MOURLET
Délégué général de
l'Association France-Univers

Henri FOUQUEREAU Secrétaire
général du Forum pour la France
www.forumpourlafrance.fr

Jacques CORTES
Président du GERFLINT
Groupe d'études et de recherches
sur le français langue internationale

Joël BROQUET
Directeur du Carrefour
des acteurs sociaux

Yves-Fred BOISSET
Président de
l'Union des poètes francophones

Françoise de OLIVEIRA
Vice-présidente de
Défense de la langue française
www.langue-francaise.org

Maurice LE LOUS
Vice-président
CLEC (Cercle écrivains cheminots)

GRÂCE AU WIKILF, PARTICIPEZ À L'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Le ministère de la Culture et de la Communication (Délégation générale à la langue française et aux langues de France) lance un nouvel outil collaboratif pour associer les internautes à l'évolution de la langue française : le *wikiLF* (www.wikilf.culture.fr).

Donner accès à un vocabulaire français clair et précis est un service rendu à chaque citoyen pour améliorer sa compréhension des réalités contemporaines. Les ressources numériques permettent désormais d'associer les internautes à l'élaboration de ce vocabulaire et plus généralement à l'adaptation de notre langue aux réalités contemporaines, dont dépend largement la diffusion du français dans le monde.

En quoi consiste le travail d'enrichissement du français ?

Dans la vie courante, nous assistons chaque jour à l'émergence spontanée de nouveaux mots. Véhiculés par les journalistes, les publicitaires, les artistes, les communautés professionnelles, ils connaissent des fortunes diverses : certains durent le temps d'une mode, d'autres s'implantent durablement.

Dans de nombreux domaines professionnels (santé, environnement, technologies numériques...), des experts sont chargés de proposer des termes répondant à des besoins d'expression très spécifiques. Travaillant au sein de commissions spécialisées de terminologie et de néologie, ils proposent chaque année de nouveaux termes, qui après adoption par la Commission générale de terminologie et de

néologie et approbation de l'Académie française, sont publiés au *Journal officiel* et versés sur une base de données publique : www.franceterme.fr.

Ces commissions, au nombre de dix-huit, se réunissent régulièrement dans les différents ministères. Elles ont pour mission d'élaborer le vocabulaire spécifique des domaines qu'elles recouvrent : économie, affaires étrangères, droit, culture, éducation, sport, agriculture, automobile, chimie, ingénierie nucléaire, défense, transport, santé...

Parmi les experts présents dans ces commissions, on trouve surtout des professionnels (médecins, magistrats, diplomates, ingénieurs, biologistes, informaticiens...) assistés de spécialistes de la langue (terminologues, linguistes, traducteurs). Ensemble, ils animent le dispositif interministériel d'enrichissement de la langue française.

L'élaboration de nouveaux termes nécessite un soin particulier. Pour chaque domaine, il faut repérer des besoins de langage nouveaux, comparer les termes existants, évaluer leur possibilité d'adaptation aux réalités nouvelles, et, le cas échéant, décider la création de néologismes.

Cette démarche suppose de la part des terminologues et des experts une observation fine des pratiques langagières mais aussi des évolutions sociales, économiques, scientifiques, culturelles, technologiques dont elles témoignent.

Pourquoi associer les internautes à l'évolution de notre langue ?

La langue évolue sans cesse. Étroitement liée aux activités des hommes, elle reflète des évolutions du monde contemporain. Si ces évolutions semblent souvent planétaires, les mots qui les désignent ne peuvent l'être en une langue unique, sous peine de porter atteinte à la diversité culturelle qui caractérise nos sociétés.

Si la langue anglaise gagne du terrain dans le monde (« talk-show », « speed-dating », « e-book », autant de mots qui se diffusent à toute allure...), elle ne peut à elle seule incarner la variété des formes de pensées et des points de vue sur le monde. Il importe donc de continuer à forger dans sa langue d'origine, en l'occurrence le français, les idées et mots de demain.

En conséquence, pour certains termes spécialisés mais susceptibles de s'implanter dans l'usage courant, il paraît nécessaire de recueillir une diversité de propositions de nature à éclairer le travail des commissions de terminologie.

Un outil nouveau et simple : le wikiLF !

Grâce à l'internet, le wikiLF se donne pour objectif de faire bénéficier la langue française de la diversité des expériences, des savoirs et des expertises dont les internautes sont dépositaires.

En s'inscrivant comme contributeur ponctuel ou régulier, de manière libre et anonyme, chacun peut soumettre ses contributions à la communauté des internautes ainsi qu'aux experts, débattre des propositions d'autres internautes et commenter les options proposées par les commissions pour tel ou tel terme.

La soumission d'un terme, accompagné de sa définition, est possible dès lors que ce terme ne se trouve pas déjà dans la base terminologique FranceTerme. Dans le cas d'un terme déjà traité et publié au *Journal officiel*, le contributeur est redirigé vers la base FranceTerme. Il pourra profiter de ce petit détour pour découvrir l'un des 6 000 termes publiés depuis l'origine du dispositif d'enrichissement de la langue française !

Quels que soient vos domaines d'intérêt, vos contributions sont vivement attendues.

Pour cela, rien de plus simple : rendez-vous sur le site wikilf.culture.fr et cliquez sur « S'inscrire » en indiquant le mot de passe de votre choix. Celui-ci sera gardé en mémoire et vous permettra d'ouvrir un compte personnel. Grâce à ce compte, vous pourrez suivre sur la page « membres » l'historique de vos contributions ainsi que les commentaires qu'elles auront suscités.

Sur le wikiLF, vous pourrez :

- donner votre avis sur le choix d'un nouveau terme pour désigner une notion en français ;
- proposer un terme avec sa définition ;
- indiquer votre préférence par un vote entre plusieurs termes proposés pour une même notion ;
- faire des commentaires sur les contributions, les avis et les suggestions.

Dès à présent, mettez vos connaissances et votre imagination au service de la langue française en vous connectant au site www.wikilf.culture.fr

Xavier North,

Délégué général à la langue française et aux langues de France

DOSSIER

LE FRANÇAIS HORS DE FRANCE

Pour comprendre la démolition du français en Amérique du Nord

Cette lettre de Jacques Bergeron, président de l'Association Ludger Duvernay au Québec, indépendantiste, dénonce l'œuvre linguicide des hommes d'argent au détriment des Québécois et des autres francophones d'Amérique.

« Lettre à un ami, Roger... » (Extraits)

Montréal, le 6 décembre 2010

Quelques mots au sujet de la loi «101», loi promulguée par le gouvernement de M. René Lévesque, dénoncée et combattue par les différents groupes ethniques accusant sans broncher et sans vergogne nos hommes politiques et notre peuple de tous les maux, d'être «nazis » n'étant pas le moindre.

À cet effet, on me permettra de rappeler que des lois linguistiques, il y en a eu au Canada, de nombreuses années avant la loi 101, loi décriée par ses ennemis et ceux du Québec de langue française.

On se souviendra, de même, que les Anglais avaient exigé des Acadiens qu'ils renonçassent à leur langue et à leur religion. Devant leur refus, ils les déportèrent tout simplement (épuration ethnique d'un peuple civilisé par un autre censé l'être aussi !...), en prenant soin de diviser les familles, femmes et enfants d'un côté, et les hommes de l'autre, quelques chanceux (*sic*) dans les prisons anglaises de Londres, et le plus grand nombre aux États-Unis ! Certains, sortis des geôles anglaises, s'installèrent

à Belle-Île-en-Mer en Bretagne. Plusieurs revinrent en Acadie, pour aussitôt se voir imposer, une nouvelle fois, une loi (1771) leur « interdisant de parler » leur langue dans l'espace public.

Autres lois linguistiques des Anglais !

Les Anglais et les anglophones, et leurs ami(e)s et collaborateurs fédéralistes Canadiens-français, toutes ethnies confondues, attaquent la loi 101. Ce faisant, ils veulent faire oublier toutes les lois linguistiques interdisant aux Canadiens (mot utilisé pour identifier ceux qu'on nomme maintenant Canadiens-français en terre du Canada) de parler leur langue française (1755 et 1771 au Nouveau-Brunswick), 1885 et pendaison de Louis Riel – métis canadien-français – en Saskatchewan et Alberta, sans oublier le règlement XVII (1912) de l'Ontario qui interdisait l'enseignement du français dans ses écoles.

La loi 101 du Québec n'a, elle, jamais interdit aux anglophones, ni aux Anglais, de parler leur langue, contrairement aux lois racistes des Anglais et des anglophones. À cet effet, je vous invite à lire *L'Histoire criminelle des Anglo-Saxons* (éditions Louise Courteau) et vous verrez que ce qu'ils ont fait ici, ils l'avaient fait ailleurs, notamment aux Indes et en Afrique, continents qu'ils ont occupés comme seuls (avant les nazis) eux ont pu le faire. Je m'en voudrais d'oublier les États-Unis et leurs règlements qui ont interdit d'enseigner le français dans les écoles de la Nouvelle-Angleterre, avec l'aide des prêtres irlandais faut-il le souligner ? C'est ainsi qu'on a enlevé presque toute trace de l'espace civil et civique occupé par des Canadiens-français (qu'on appelait Franco-Américains) dans les États de la Nouvelle-Angleterre.

Si vous relisez bien la loi 101, vous devrez admettre qu'elle ne voulait que protéger et promouvoir le français en terre inhospitalière anglo-saxonne nord-américaine, pour elle et le peuple qui la parle, peuple qui ne représente que, tout au plus, 2 % de la population de l'Amérique du Nord, tout en permettant à nos concitoyennes et à nos concitoyens utilisant la langue anglaise de continuer à la parler et à l'enseigner, dans tout le Québec, en conservant leurs différentes institutions scolaires, de la maternelle à l'université.

Parlons des fédéralistes, et aussi des convertis à une autre religion, à une autre cause ou à une autre philosophie, déclaration que nous trouvons chez les individus collaborant à leur perte et à la nôtre sous le prétexte du profit, leur seul et unique dieu.

Les financiers et les gens d'affaires étaient tous contre l'indépendance du pays à naître avant l'indépendance des États-Unis. Que serait devenu le monde si ce pays était toujours sous le joug de l'Angleterre ?

Le Canada, pour sa part, avait décidé plus tard de faire de Toronto sa capitale financière, avec, comme objectif, de supplanter New York, et d'en faire le haut lieu de la finance nord-américaine ! Voilà pourquoi ils ne nous ont jamais demandé la permission de déménager la « bourse de Montréal » à Toronto (début des années 1950) et les entreprises financières qui lui sont rattachées, alors même qu'il n'y avait encore aucune intention de loi linguistique pour protéger la langue française au pays du Québec. Comme ils ne nous ont jamais demandé la permission de prendre le contrôle de la 2^e bourse de Montréal avec la complicité de quelques financiers véreux.

Comme je vous l'indiquais plus tôt, avec la grâce d'un éléphant entrant dans une maison de verre, les Anglais et leurs « collabos » ont décidé de creuser le Saint-Laurent pour en faire un canal afin d'ouvrir à l'Ontario et à quelques villes le long des Grands Lacs un accès à la mer, sans, encore une fois, nous demander la permission, bien sûr. Mais cela ne saurait déranger les bonnes âmes fédéralistes des collaborateurs canadiens-français.

Est-ce que vous et votre client, ou patron, savez que cette démarche a chassé toutes les entreprises ayant pignon sur rue le long des berges québécoises du canal de Lachine vers des cieux ontariens, pour la plupart ? ...

Je pourrais continuer encore longtemps à énumérer des exemples de financiers et d'industriels collaborant avec les ennemis de l'émancipation politique du Québec, mais cela ne pourrait contribuer à convaincre celles et ceux qui ne veulent pas comprendre, gens qui affichent leur assujettissement sous le « drapeau » du Canada, qui, tout comme son hymne national, a été créé par mes compatriotes québécois, à qui « on » a encore volé le référendum de 1995 sur l'indépendance.

Jacques Bergeron

PARTI INDÉPENDANTISTE – QUINZE ANS APRÈS LE RÉFÉRENDUM VOLÉ

Le choix électoral de l'indépendance : pour faire du Québec notre pays

Éric Tremblay, chef du Parti indépendantiste au Québec, nous envoie ce manifeste pour publication. Nous le publions à titre de témoignage d'une lutte qui porte en bonne partie sur la sauvegarde de la langue et des cultures en français dans une Amérique du Nord dont les gouvernements fédéraux anglophones font tout pour les réduire, et les éradiquer, puis folkloriser à terme.

Montréal, le 30 octobre 2010

Le 30 octobre 1995, 61 % de notre nation québécoise votait pour faire du Québec son pays. Cette majorité démocratique claire n'allait pas empêcher les Canadiens du Québec, des Canadiens hors Québec (60 000) et les néo-citoyens canadiens issus des groupes ethnoculturels (dont 50 000 ont obtenu leur citoyenneté en mode accéléré dans les mois précédant le référendum afin de préserver l'unité du Canada), appuyés par les dépenses pharaoniques d'Ottawa, d'opposer leur veto à notre volonté de nous donner un pays.

Résultat : quinze ans plus tard, notre nation ne cesse de tourner en rond dans une province *canadian* tout en voyant son poids démographique décliner à cause d'une immigration massive qui s'intègre majoritairement à la portion de la nation étrangère canadienne en sol québécois à la faveur du multiculturalisme constitutionnel balkanisant et du bilinguisme officiel anglicisant.

Au Québec, nous ne formons plus que 78 % de la population ; sur l'île de Montréal, nous sommes minoritaires, et bientôt, dans la ville de Montréal même, jadis la deuxième ville française du monde, nous ne serons plus qu'une ethnie parmi d'autres. Vive la dénationalisation ! Difficile d'entrevoir la possibilité de réaliser notre indépendance nationale le jour où nous aurons perdu définitivement notre métropole nationale et que le rouleau compresseur assimilationniste piloté par Ottawa, avec la collaboration honteuse de nos élus de l'Assemblée nationale, aura réduit le poids démographique de notre nation à 65 % en 2031.

Alors que le Québec reçoit 1 000 immigrants par semaine depuis huit ans, cette année, il en accueillera 55 000 de plus alors que sa capacité réelle d'accueil et d'intégration est tout au plus de 20 000 par an. Après, l'on s'étonne que 60 % d'entre eux ne s'intègrent pas à notre nation occidentale de langue française. Si rien n'est fait, le Québec accueillera dans les dix prochaines années l'équivalent de la population de la ville de Québec. Sachant que, lors du référendum de 1995, 93 % des allophones, qui constituent bon an mal an 82 % de l'immigration reçue, ont voté contre notre indépendance nationale, et qu'encore aujourd'hui ils s'opposent à notre projet de libération nationale à 93 %, il faudrait faire preuve d'une naïveté sans bornes pour croire que le référendum demeure l'outil incontournable pour faire triompher notre volonté nationale.

Le référendum est le piège canadien par excellence dans lequel il ne faut surtout pas retomber si l'on souhaite vraiment faire du Québec notre pays. Comme le reconnaît Parizeau, en accord avec la décision récente de la Cour internationale de justice concernant le Kosovo, une autre voie démocratique s'offre à nous : la déclaration d'indépendance par un vote de notre Assemblée nationale à la suite d'une

victoire électorale à la majorité des sièges. C'est exactement ce que propose le Parti indépendantiste depuis sa fondation le 3 février 2008.

Dans notre régime politique de type britannique, l'élection d'un gouvernement fonde le jeu démocratique. Une fois au pouvoir, un parti ayant proposé clairement l'indépendance lors des élections a non seulement le droit de procéder à la déclaration d'indépendance, mais le devoir de le faire, sinon, les élections ne veulent plus rien dire. Un parti politique élu au pouvoir a le mandat d'appliquer son programme électoral, tout son programme. C'est cela, mettre l'indépendance dans la politique. C'est cela, mettre l'indépendance au pouvoir. Un gouvernement indépendantiste doit faire l'indépendance nationale et non pas gouverner une province sous couvert d'une soi-disant « gouvernance souverainiste » ne visant qu'à quémander quelques pouvoirs supplémentaires d'Ottawa, capitale de la nation étrangère qui ne travaille depuis la Conquête de 1760 qu'à notre disparition progressive de la carte de l'Amérique du Nord.

Un vote pour le Parti indépendantiste est un vote pour faire l'indépendance nationale en la déclarant par un vote majoritaire de notre Assemblée nationale. Clair, net et précis. D'ailleurs, si René Lévesque n'était pas tombé dans la trappe référendaire proposée par Claude Morin à une semaine de l'élection de 1973, nous vivrions depuis longtemps dans un Québec indépendant, un pays normal menant une vie nationale normale dans le concert des nations libres de la terre.

Tout comme notre nation est entrée dans la fédération canadienne sans référendum, elle en sortira sans référendum par un simple vote des élus du peuple dans son Assemblée nationale. Lorsque la stratégie ne nous permet pas de gagner, il faut la changer. Or la stratégie référendaire a échoué. C'est pourquoi le Parti indépendantiste offre le choix électoral de l'indépendance. Un vote pour le P.I. est un vote pour le pays.

ROULEAU COMPRESSEUR FÉDÉRAL !

Voici des statistiques sur la langue française au Canada et au Québec, que nous envoie le président d'Impératif français

Gatineau, le 2 novembre 2010

Depuis quarante ans, de rapport annuel en rapport annuel, le commissaire aux langues officielles « déplore » le recul du français au Canada sans que rien ne change. Pire, la situation ne cesse de dramatiquement s'aggraver sans que le gouvernement fédéral n'intervienne pour corriger la situation ! C'est le français qui est en péril au Canada. Pas l'anglais et pas le bilinguisme !

Il y a deux langues de travail dans la fonction publique fédérale : la langue anglaise pour 51,3 % de ses postes et le bilinguisme pour 40,1 %. Pour sa part, la langue française est bonne dernière avec à peine 4,1 % des postes.

En additionnant les postes unilingues anglais et les postes bilingues, ce sont presque tous les postes, soit 91,3 %, qui exigent la connaissance obligatoire de l'anglais. La fonction publique fédérale impose le « tout-anglais » ou l'anglais « mur à mur » !

Véritable rouleau compresseur anglicisant, les pratiques fédérales en faveur de l'anglais ne s'arrêtent pas là puisque, même au Québec, plus de 65 % des emplois de l'administration publique fédérale exigent la connaissance de l'anglais pour desservir une population anglophone qui ne compte que 8,2 % de la population totale. À titre de comparaison, à peine 10 % des postes fédéraux en Ontario exigent la connaissance du français pour à peu près le même nombre de Franco-Ontariens que d'Anglo-Québécois !

Quelques statistiques à faire frémir :

* dans l'ensemble canadien, la proportion de Canadiens de langue maternelle française ne cesse de décroître, passant, entre 1951 et 2006, de 29 % à 22 % ;

* à l'extérieur du Québec, entre 1951 et 2006, la proportion de Canadiens de langue maternelle française passe de 7,3 % à 4,1 % ;

* au Québec, entre 1951 et 2006, la proportion de francophones de langue maternelle française est passée de 82,5 % à 79,6 %.

Langue d'usage :

* au Canada, entre 1971 et 2006, la proportion de Canadiens (incluant le Québec) parlant le français le plus souvent à la maison est passée de 25,7 % à 21,4 % ;

* hors Québec, entre 1971 et 2006, cette proportion est passée de 4,3 % à 2,5 % ;

* selon le recensement de 2006, le taux d'assimilation des francophones hors Québec serait de 38 % ...

Et la seule solution du gouvernement fédéral, c'est, année après année, de publier un rapport faisant état de la formidable efficacité de ses politiques et pratiques linguistiques assimilatrices inspirées du rapport Durham !

Jean-Paul Perreault, président d'Impératif français
www.imperatif-francais.org ; imperatif@imperatif-francais.org

UNE FRANCOPHONIE PLURIELLE : LE CAS D'ISRAËL

Alternative Francophone vol.1, 4(2011) : 74-98, par Eliezer Ben-Rafael et Miriam Ben-Rafael

Ceci est un résumé d'une très intéressante étude qu'ALF publie sur son site : www.avenir-langue-francaise.fr. Nous le faisons suivre d'un extrait de la première partie de l'étude, là où des chiffres sont fournis.

Malgré son statut subordonné, le français est présent en Israël à la faveur de contextes sociaux dans lesquels la langue est autrement perçue et pratiquée ; il évolue en fonction de différents modèles sociolinguistiques. Le français est ici considéré en termes de « francophonies plurielles », tandis que les aspects sociolinguistiques et les préoccupations sociologiques sont mis en relation. Nous recherchons une éventuelle cohérence à l'apparente « cacophonie de francophonies ». Sur la base d'une série de travaux réalisés depuis les années 1980 et jusqu'à récemment, nous étudions l'évolution des modèles majeurs de la langue française et de ses locuteurs : la langue vernaculaire ethnoculturelle des premiers immigrants d'Afrique du Nord, le développement du français en franbreu ; la formation d'une interlangue français/hébreu chez les apprenants hébreophones ; la transformation de la langue française en marqueur de la nouvelle diaspora transnationale chez les immigrants des années 1990 et 2000. Pour chaque modèle, nous présentons une description sociologique des milieux pertinents ainsi que leurs modes de pratique du français. La dernière section propose une vue d'ensemble de cette présence des francophonies, et ce qu'elle nous apprend sur la société israélienne.

Eliezer Ben-Rafael est professeur émérite de sociologie à l'université de Tel-Aviv. Il fut le président de l'Institut international de sociologie et le titulaire de la chaire Weinberg de sociologie politique. Il a publié de nombreux ouvrages sur la langue, l'identité collective, la société israélienne et la globalisation. Ses travaux récents comprennent: Is

Israel One ? Religion, Nationalism and Ethnicity Confounded (2006), Transnationalism: Diasporas and the Advent of a new (dis)order (2009), et World Religions and Multiculturalism A Dialectic Relation (2010).

Miriam Ben-Rafael a enseigné le français durant de nombreuses années ; elle est chercheur indépendant en sociolinguistique. Elle a obtenu son PhD en linguistique française et a fait de la recherche sur le français parlé des Israéliens francophones et l'acquisition du français par les hébreophones, la place de l'anglais dans la culture juvénile francophone, et le rôle de la bande dessinée dans l'expansion du plurilinguisme. Parmi ses récentes publications: The Linguistic Landscape of Transnationalism: The Divided Heart of Europe (2010), English in French comics (2008), et Language Attrition and ideology: Two Groups of Immigrants in Israel (2007).

Une partie importante de la population israélienne connaît le français ou en possède une certaine connaissance. Des enquêtes menées dans les années 1990 (ambassade, 1995) ont montré que plus d'un cinquième des adultes israéliens avaient au moins quelque connaissance du français. Parmi cette population, 250 000 à 300 000 personnes pouvaient être considérées comme « francophones ». Malgré tout, ces personnes n'étaient pas représentatives de l'histoire institutionnelle du français en Israël, qui débuta avec la création, en 1880, de la première école agricole du pays, Mikvé Israël, par l'Alliance israélite universelle (AIU). Cet établissement imposa le français comme langue d'enseignement – comme, d'ailleurs, les autres écoles créées plus tard par l'AIU (Mendelson éd. 2002). En outre, le français était la langue de l'administration Rothschild (Yad Ha-Nadiv) pour la colonisation juive, tout comme celle de certains groupes de la vieille communauté sépharade de Jérusalem.

Aujourd'hui, ne subsistent plus que de minces traces de cette présence du français, parmi lesquelles l'enseignement du français comme langue étrangère optionnelle dans les lycées israéliens, et depuis 2007, dans un lycée franco-israélien (sur le campus de Mikvé Israël), un programme d'étude bilingue préparant les élèves à un baccalauréat français/hébreu. Il faut également prendre en compte l'activité dispersée de certaines organisations qui ne dépendent pas des institutions nationales : l'École française biblique et archéologique, les écoles rattachées au collège Saint-Joseph, l'Institut français de Tel-Aviv de l'ambassade de France, ou le Centre de recherche français de Jérusalem.

Cependant, cette description ne fait qu'effleurer les aspects les plus intéressants de l'évolution sociolinguistique et sociologique de la francophonie en Israël, et de sa pluralité. Le français, en fait, a affirmé une présence importante – pas toujours reconnue – dès la phase cruciale du développement de cette société. Une immigration de masse suivit la création de l'État (1948) dont la population a quasiment triplé en moins de deux décennies, avec l'arrivée de plus de 200 000 immigrants d'Afrique du Nord et des

dizaines de milliers des Balkans et du Moyen-Orient. Beaucoup parmi ces immigrants étaient francophones – le français étant pour eux soit la première langue soit une deuxième qu'ils maîtrisaient. C'est depuis lors que la présence du français est devenue démographiquement significative. Plus tard, la globalisation qui touchera Israël comme d'autres nations et des vagues d'immigration ultérieures contribueront également à asseoir l'importance du français dans divers milieux.

UN BEL INSTRUMENT DE DÉVELOPPEMENT UNIVERSITAIRE ET ÉCONOMIQUE À MAURICE : l'Institut de la francophonie pour l'entrepreneuriat « IFE »

Cet Institut de formation, en pleine et féconde activité, constitue un exemple de projet réussi entre un partenaire du Sud (Maurice), l'AUF (Agence universitaire de la Francophonie, au temps où Michel Guillou en était encore le dynamique directeur-général-recteur), et le ministère français de la Coopération.

D'autres instituts régionaux de formation toujours bien vivants ont pu être créés dans les années 1990 par les mêmes acteurs de coopération dans divers pays membres de la Francophonie : Bulgarie (IFAG), Cambodge (ITC), Haïti, Sénégal, Viêt-Nam (IFI à Hanoï), auxquels s'ajoutèrent à cette époque diverses filières francophones dans des universités nationales non francophones. Ces créations contribuent au développement de l'enseignement supérieur en français dans les pays de l'OIF (Organisation internationale de la Francophonie).

L'Institut international de la francophonie de l'île Maurice pour l'entrepreneuriat a accueilli son nouveau directeur : M. Raymond Guillouzo. Un des objectifs de l'institut est de favoriser la diffusion de la culture entrepreneuriale durable dans l'espace francophone. « *Nous faisons partie d'une communauté pour laquelle le soleil ne se couche jamais, tant la francophonie s'est implantée sur tout le globe en tant qu'outil de développement et des affaires* », a dit M. Bernard Cerquiglini, recteur de l'AUF.

Créé en 1999 à la demande du gouvernement mauricien avec l'aide de l'OIF et de la France, l'IFE en est actuellement à sa 14^e promotion. Les 34 étudiants de cette nouvelle promotion sont issus de 16 pays différents dont Maurice. Ces étudiants préparent un Master 2 en co-diplomation avec les universités de Paris-Créteil et Bordeaux-IV. À ce jour, l'Institut de la francophonie pour l'entrepreneuriat a formé 420 experts en entrepreneuriat dans 28 pays francophones. Les diplômés de l'IFE viennent majoritairement de Madagascar, des Comores et de Maurice. Les

autres étudiants viennent des Caraïbes, du Maghreb, de l'Afrique de l'ouest, de l'Afrique centrale, de l'Asie du Sud-Est.

Autre dispositif de l'IFE, l'Incubateur virtuel de la Francophonie pour l'Entrepreneuriat (IVFE) accueillera bientôt sa 4^{ème} promotion. Il s'agit d'un dispositif d'accompagnement à la création d'entreprise, le tout numérisé et à distance. Cinquante personnes voulant lancer leur propre entreprise sont actuellement accompagnées dans 18 pays différents grâce à l'IVFE.

Les entretiens se font actuellement pour la sélection de ceux qui constitueront cette 4^e promotion de l'IVFE. Il s'agira de faire une sélection parmi les 135 candidatures recevables.

LE BUDGET DE LA CHAÎNE TV5 POUR 2012 APPROUVÉ

En décembre 2011, les représentants des gouvernements des cinq pays bailleurs de la chaîne internationale francophone TV5 ont approuvé mardi le projet de budget pour 2012, en hausse de 1,26 %, lors de la conférence annuelle de la chaîne à Paris, selon le ministère français de la Culture.

Cette augmentation permettra le financement de la dernière année du plan stratégique 2009-2012. Le budget 2012 atteindra 107,8 millions d'euros contre 106,5 millions en 2010. Il devra cependant être confirmé par le conseil d'administration de la chaîne.

La conférence ministérielle de TV5 rassemblait les délégations de chaque gouvernement bailleur de fonds (Canada, Fédération Wallonie-Bruxelles, Québec, Suisse et France) ainsi que le Cameroun, le Sénégal, l'Organisation internationale de la Francophonie et les représentants des radiodiffuseurs.

TV5 a nettement accru sa distribution avec 32,5 millions de foyers supplémentaires susceptibles de recevoir la chaîne depuis 2009. Quelque 220,7 millions de foyers reçoivent aujourd'hui la chaîne qui a lancé en 2011 le sous-titrage en polonais et en anglais en Europe et en vietnamien en Asie.

La France, qui assure en 2011 la présidence de la conférence ministérielle, passera le témoin au Québec en 2012. En ouverture de la conférence, le ministre français de la Culture et de la Communication, Frédéric Mitterrand, a rappelé « *l'attachement de la France à TV5 dans sa dimension multilatérale, qui fait précisément sa richesse. TV5 Monde est une chaîne multilatérale, imprégnée des cultures belge, québécoise, canadienne, française et suisse ; c'est là sa force et son succès* ».

« *La qualité des échanges entre les partenaires de la chaîne doit être soulignée* », a-t-il ajouté se déclarant « *confiant en l'avenir de la chaîne.* » (Source : AFP.)

COURRIER DES LECTEURS

Échange de courriels entre Français et Québécois sur la pollution par l'anglais de la prononciation du français

De Philippe Loubière

Le Québec et la France subissent les normes phonétiques de l'anglais ; c'est typiquement le cas de Wilfried qu'il faut bien entendu prononcer Vilfried. Les normes de l'anglais contaminent également les transcriptions des mots venus d'écritures non latines, voire de traditions orales. C'est ainsi que Marouane, en arabe, est devenu Marwan, ce qui est ridicule. Il est donc possible (je n'en connais pas l'étymologie) que le mot indien ouapiti ait été transcrit par des anglophones selon leurs normes. Idem de wigwam. Mais je ne vous cache pas que notre résistance devrait porter aussi sur la prononciation du français ; nous devrions donc sans doute prononcer vapiti et vigvam jusqu'à ce qu'une académie francophone compétente recommande d'écrire ouapiti et ouigouam. La lutte est multiforme, les ennemis – vous avez raison de le souligner – sont nombreux, et les *kollabos* ne le sont pas moins...

De Marie Mance Vallée (au Québec)

Ici, au Québec, nous disons Ouilfrid, mais wagon (wagon) ; Vagner (Wagner) et non Ouagner ; ouapiti (wapiti) ; ouigam pour wigwam. Mais il y a sans doute des règles d'application que je ne connais pas.

De Philippe Loubière

Mais, de la même façon que les journalistes ne connaissent Jo-Wilfried Tsonga, citoyen français porteur, lui, d'un prénom germanique, que sous l'appellation de Djo-Ouilfried...

NDLR : Et que le Rouanda est devenu le Rwanda...

Le *w* en français se prononce comme le *v* ; mais qui le sait encore ?

De Denis Griesmar

Quelqu'un pourrait-il m'expliquer la raison de la prononciation (envahissante !) de « Rodgeur » ou « Rodgeaire Fédérale » ? En dehors du fait qu'il faut surtout ne rien laisser de français dans les comptes rendus de l'actualité... L'intéressé étant suisse alémanique, il eût pu s'appeler Rüdiger, mais ses parents ont choisi un prénom français... Pour nos journalistes, il y a sans doute allitération avec Rio de Djanéro, ville anglophone bien connue...

NDLR : Alors qu'en français comme en portugais, il faut prononcer « ja » (gea)...

Le manque de fierté des francophones

Nous avons reçu de nos amis du Québec cette lettre qui est adressée aux Québécois, mais qui appelle tous les Francophones, y compris les Français, à retrouver la fierté de leur histoire et de leur être, et le désir ardent de la liberté. Les dates citées de 1980 et de 1995 sont celles des référendums sur l'indépendance, perdus de très peu par les indépendantistes québécois du fait des minorités anglophones et immigrées et des puissants moyens de la propagande fédérale et de milieux d'affaires, allant en 1995 jusqu'à faire ce qui semble bien avoir été, constats à l'appui, un "référendum volé".

Et si ce n'était qu'un manque de fierté de la part de nos concitoyennes et de nos concitoyens, gens incapables de défendre leur langue et leur culture?

Fierté ! Fierte ! Pourquoi nous as-tu abandonnés ? (Beaudoin Bergeron)

La liberté ne se quémande pas ! On la prend lorsqu'elle passe, ce que nous avons oublié en mai 1980 et en octobre 1995 alors que nos élu(e)s ont refusé de la proclamer devant le monde, alors qu'ils et elles savaient qu'on venait de voler un pays au peuple de l'État du Québec ; ce qui fait dire à plusieurs Québécois(es) que nos politiques indépendantistes ont peur de l'indépendance. (Jacques Bergeron)

C'est le film "**The Artist**" qui représentera la France aux Golden Globes, pour lesquels il a reçu 6 nominations. Les Golden Globes étant considérés comme l'antichambre des Oscars, les médias français font déjà cocorico.

Victoire pour le cinéma français ? Faut-il s'en réjouir ?

C'est un film muet, mais dont l'histoire se déroule aux États-Unis, dans les années 1920 et 1930, aux débuts du cinéma parlant. Les messages écrits dans le film le sont donc en anglais (!), sous-titrés en français, lors de la diffusion en France. Et à la fin du film, quand le personnage de Jean Dujardin joue dans une comédie musicale parlante, il prononce quelques mots... en anglais.

Un hommage au cinéma muet... étatsunien :

Ce film est en réalité le symbole d'une tendance triste d'une partie du cinéma français qui, prétendument pour gagner des parts de marché à l'international, et certainement pour cause d'auto-colonisation, a choisi la langue de Coca-Cola.

Quelques exemples très frais.

- *Les Trois mousquetaires* 3D : coproduction européenne (France et quelques autres pays)

- *The Artist*, donc

- *The Lady*, produit par EuropaCorp* et réalisé par Luc Besson en personne (EuropaCorp est « coupable » d'autres films français produits en anglais : *Le Transporteur* (1, 2 et 3), *Taken*, *Colombiana*, *Arthur et les Minimoys*, *From Paris with love*, *Danny the Dog*... On a pu lire il y a quelques semaines que TF1 avait aussi commandé à cette société de production des séries tournées en anglais ! (<http://www.excessif.com/serie-tv/actu-series/news/tf1-et-europacorp-s-associent-pour-produire-des-series-en-anglais-6681662-760.html>). Reste à savoir si un tournage en anglais suffit à garantir un succès international.

On pourrait aussi mentionner des séries, produites par Canal Plus, tournées en anglais, comme *XIII*, *Borgia*. Déjà vendue dans 40 pays du monde, *Borgia* n'a pas trouvé de chaîne aux États-Unis.

Vive la langue française !

AK (courriel d'un lecteur, décembre 2011)

Oublie ton passé, qu'il soit
simple ou composé,
Participe à ton présent
Pour que ton futur soit plus-que-
parfait...

Loin des vieux livres de
grammaire,
Écoutez comment, un beau soir,
Ma mère m'enseigne les
mystères
Du verbe être et du verbe avoir.

Parmi mes meilleurs auxiliaires,
Il est deux verbes originaux.
Avoir et Être étaient deux frères
Que j'ai connus dès le berceau.
Bien qu'opposés de caractère,
On pouvait les croire jumeaux,
Tant leur histoire est singulière.
Mais ces deux frères étaient
rivaux.

Ce qu'Avoir aurait voulu être
Être voulait toujours l'avoir.

À ne vouloir ni dieu ni maître,
Le verbe Être s'est fait avoir.

Son frère Avoir était en banque
Et faisait un grand numéro,
Alors qu'Être, toujours en
manque,
Souffrait beaucoup dans son
ego.

Pendant qu'Être apprenait à lire
Et faisait ses humanités,
De son côté, sans rien lui dire,

Avoir apprenait à compter.
 Et il amassait des fortunes
 En avoirs, en liquidités,
 Pendant qu'Être, un peu dans la
 lune,
 S'était laissé déposséder.
 Avoir était ostentatoire
 Lorsqu'il se montrait généreux,
 Être en revanche, et c'est
 notoire,
 Est bien souvent présomptueux.
 Avoir voyage en classe
 « Affaires ».

Il met tous ses titres à l'abri.
 Alors qu'Être est plus
 débonnaire,
 Il ne gardera rien pour lui.
 Sa richesse est tout intérieure,
 Ce sont les choses de l'esprit.
 Le verbe Être est tout en
 pudeur,
 Et sa noblesse est à ce prix.
 Un jour à force de chimères
 Pour parvenir à un accord,
 Entre verbes ça peut se faire,
 Ils conjuguèrent leurs efforts.

Et pour ne pas perdre la face
 Au milieu des mots rassemblés,
 Ils se sont répartis les tâches
 Pour enfin se réconcilier.
 Le verbe Avoir a besoin d'Être
 Parce qu'être, c'est exister.
 Le verbe Être a besoin d'avoirs
 Pour enrichir ses bons côtés.

Et de palabres interminables
 En arguties alambiquées,
 Nos deux frères inséparables
 Ont pu être et avoir été

Ce français débilant !

Notre administrateur Claude Weisz nous envoie cette réaction outrée d'un de ses amis à la « prétendue langue de la com » :

« Laissons aux entreprises et associations anglo-saxonnes et agences françaises de communication le soin de nous forwarder asap leur draft de booklet avant le brainstorming, d'autant qu'on a eu un feedback de la personne qui assurait le backup qui pourrait enrichir le meeting avec tout le staff, puisqu'il y a un gap entre la réalité du job et le live. Il faudra une conference-call avec le M.Di (Managing Director) avant le print de la version bindée, anyway. »

Le département de l'Aisne se vend en anglais

Le département de l'Aisne, c'est-à-dire entre autre le Valois des rois francs et français, se vend en anglais. Un de nos membres, né là-bas, s'en plaint ci-dessous.

« Aisne, it's open » !

Vous le savez, je suis axonaise de naissance et mon département me désespère quand il s'anglicise. Malheureusement, poursuivant une recherche sur les « greeters », dont l'idée est née aux USA, j'ai découvert que plusieurs villes françaises étaient déjà membres de la *Global greeter network* : Lyon avec son « Only Lyon » est une « city greeter », Marseille (vous découvrirez aussi un « Marseille Off 2013 » pour... capitale européenne de la culture...), écoutez la chanson qui accompagne le site de Nantes, le site « Paris Greeter » avec sous-titre « Parisien d'un jour » se décline en 5 langues (un bon point !), le Pas-de-Calais a ses « Greeters made in Pas-de-Calais »... N'hésitez pas : <http://www.globalgreetwork.info/index.php?id=141>.

À noter que Buenos Aires a des « cicerones ». Cicerone, dont la définition donnée par le dictionnaire de l'Académie française semble parfaite pour traduire « greeter », non ?

Sans remettre en cause le principe, sympathique, est-ce que vraiment on peut laisser tous ces sites, émanations de collectivités territoriales, si ce n'est d'établissements publics, enfreindre la loi ? Et s'il n'y avait que ceux-là...

PARUTIONS SIGNALÉES

DICTIONNAIRE DES CITATIONS FRANCOPHONES

Avant-propos du président Abdou Diouf, secrétaire général de la Francophonie (Livre de poche, sous la direction de Jean-Michel Djian)

Ouvrage d'une grande richesse qui se lit avec un vrai plaisir ; hommage efficace, convaincant, à la langue de Molière. Il rassemble 500 citations francophones de tous les horizons de la Francophonie. Une perle parmi les 500 de ce collier : « L'histoire de France commence avec la langue française » (Michelet).

CONTRE LA PENSÉE UNIQUE

Un nouveau livre-événement de Claude Hagège (Odile Jacob, 2012)

L'éminent linguiste y montre les liens privilégiés entre l'imposition planétaire de l'anglo-américain et l'épandage d'une « pensée unique » anglo-américaine d'apparence néo-libérale, qui détruit en fait les pensées nationales, particulièrement celle de sa principale opposante française, et les personnalités et âmes des peuples.

Ce livre marque une étape importante de la carrière et de la vie du professeur au Collège de France. C'est le fer fixé au bout de la lance des publications antérieures, de *L'Homme de paroles* au *Dictionnaire amoureux des langues*, en passant par *Halte à la mort des langues* et *Combat pour le français*. Au nom de la diversité des langues et des cultures.

Loin d'imiter certains « immortels » qui, une fois élus, limitent leurs services publics à la poursuite de leurs œuvres, et à leur participation au *Dictionnaire* de l'Académie, dans une observation distanciée des agitations du monde, notre vivant mortel, livre après livre, est passé de l'observation des langues et de l'analyse aiguë des cadres et conditions de leurs évolutions, à la découverte, puis à la dénonciation de plus en plus argumentée et véhémente, des causes de leur mort.

Tout en restant mesuré dans ses propos, il y développe sa formule-choc d'un colloque de nos associations : « il s'agit bien d'une guerre » contre les autres langues et cultures. Menée pour l'anglais, par le vecteur et le moyen de l'anglais, pour le plus grand profit culturel, économique, et politique de la « caste » internationale, oligarchie financière mondiale, de base encore largement anglo-américaine. Cet empire traverse une phase de déclin, mais garde encore le pouvoir de dominer et de détruire, moins par les chars et les avions que par le « soft power » décrit par ses fascinés : Frédéric Martel, Olivier Poivre d'Arvor...

Une guerre déjà décrite par Yves Eudes dans *La Conquête des esprits*, par Charles-Xavier Durand dans *La Nouvelle Guerre contre l'intelligence*, par nos associations aussi. Claude Hagège y a puisé. Il les cite tous. Il les prolonge. « Es brodelt » (cela bouillonne) en lui. Risquons cette référence qu'il aime : cela « Braudelt ». Mais il va plus loin et apporte à la cause le souffle de sa langue. Tout en - répétons-le - exerçant son sens aigu de la nuance, de la vérité. En illustrant par de brillants exemples non seulement l'extraordinaire richesse des expressions humaines, mais encore cette langue anglaise qu'il connaît au moins aussi bien que les plus familiers de ses trente idiomes qu'on hésite dans son cas à qualifier d'étrangers.

Dans *Contre la pensée unique*, fer de sa lance, Claude Hagège dissèque le ressort et les mécanismes de l'hégémonie de l'anglo-américain. Et, en réveilleur, nous appelle au sursaut. Il fonde son appel sur la confiance tirée de ses racines : celles des bords sud et est de la Méditerranée, celles de l'esprit français et parisien qu'il a absorbé et incarne à un haut degré, et sur son regard mondial qui lui fait voir et connaître les

soleils levants et montants de l'Asie dont il ressent profondément le besoin qu'en ont l'Europe et – à nouveau – la France.

Chine, Japon, Corée, Indonésie : parmi toutes les routes de la mondialisation ancienne : du fer, du sel, des caravelles, sa prédilection va aux routes de la pourpre, de la soie et des épices.

Pour lui, comme pour nos associations qu'il ne manque jamais d'appuyer ou guider, on ne saurait se contenter du « Indignez-vous ! ». Il s'agit d'abord de donner aux peuples la pleine conscience de l'action des forces décrites, encore très puissantes, et de leurs supplétifs français, « collabos de la pub et du fric » selon Michel Serres. Le mot d'ordre qu'il nous passe est le « Résistez ! » que les prisonnières aux longues peines de l'enclaustré d'Aigues-Mortes écrivirent sur les murs de la tour de Constance.

Pour lui, comme pour nos associations, il est de la mission et du devoir quasi naturels de la France et des francophones de montrer la voie de la Résistance mondiale.

Albert Salon